



**FACTEURS EXPLICATIFS DES DIFFICULTÉS DE  
FINANCEMENT DES TPE DU SECTEUR FRUITIER  
CAMEROUNAIS.**

**EXPLANATORY FACTORS OF THE FINANCING  
DIFFICULTIES OF VSEs IN THE CAMEROONIAN FRUIT  
SECTOR.**

**TUEGNO MATAWO FOKOU Richard**

Docteur en Finance,

Université de Douala-Cameroun

Laboratoire d'Economie et de Management Appliqué (LEMA)

Faculté des Sciences Economique et de Gestion Appliqué (FSEGA)

Université de Douala-Cameroun

**Date de soumission :** 05/07/2024

**Date d'acceptation :** 09/09/2024

**Pour citer cet article :**

TUEGNO. M. F. R. (2024) « FACTEURS EXPLICATIFS DES DIFFICULTÉS DE FINANCEMENT DES TPE DU SECTEUR FRUITIER CAMEROUNAIS. », Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 3» pp : 1195-1219



## Résumé

Cet article a pour objectif d'analyser et de comprendre les facteurs explicatifs des difficultés de financement auxquelles sont confrontées les TPE du secteur fruitier. Pour atteindre cet objectif nous avons utilisé une démarche qualitative. Cette démarche qualitative retenue nous a permis, à partir de 10 entretiens auprès de ces promoteurs de décrire et de comprendre l'origine de ces difficultés de financement cause de leur performance rédhibitoire. Au regard des résultats obtenus à savoir : L'absence de documents comptables, le manque de garanties, les taux d'intérêt élevés, nous préconisons aux autres TPE, de tenir et d'informatiser leurs comptabilités afin de disposer de documents comptables, à même de faciliter l'obtention du financement auprès des structures financières, de faire recours aux financements alternatifs en mettant en exergue l'importance des réseaux relationnels, notamment du propriétaire et du dirigeant. Ces liens favorisent des modes de financement tels que l'entraide, les dons, la tontine et le soutien familial.

**Mots clés :** TPE ; Difficultés de financements ; Secteur fruitier ; Facteurs explicatifs ; financements alternatifs.

## ABSTRACT

This article aims to analyze and understand the explanatory factors of the financing difficulties faced by VSEs in the fruit sector. To achieve this objective, we used a qualitative approach This qualitative approach adopted for this work made it possible based on 10 (ten) interviews with promising, to describe and understand the origin of financing difficulties in view of the results obtained, namely: the absence of accounting documents, the lack of guarantees, the high interest rates, we recommend to others VSEs to keep and computerize their accounts in order to have accounting documents able to facilitate obtaining financing from financial structures, to use alternative financing by highlighting the importance of relation relational, networks, particularly of the owner and manager. These links promote financing methods such as: Mutual aid, donations, tontine family support

**Keywords:** VSE; financing difficulties; fruit sector; Explanatory factors; alternative financing



## Introduction

Dans la plupart des pays aussi bien développés qu'en voie de développement, les crises économiques et financières de ces dernières décennies semblent avoir eu de réels effets négatifs<sup>1</sup> sur le fonctionnement des entreprises, surtout sur celles de grande taille. L'une des conséquences de cette situation est l'augmentation du chômage et de la pauvreté. On assiste alors à une montée en puissance des entreprises de petite taille dont l'un des atouts est qu'elles nécessitent moins d'investissements et peuvent s'établir très facilement aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines à forte croissance démographique.

La TPE se construit et prend de l'ampleur dans ce contexte. Au départ, elle est considérée comme un lieu de « débrouillardise et de survie » (Um-Ngouem, 2006). De nos jours, compte tenu des contraintes et des exigences de l'environnement changeant et instable<sup>2</sup>, elle semble avoir cessé d'être un simple lieu de débrouillardise et de survie. Elle se situe davantage dans une dynamique de formalisation qui lui permet de pouvoir bénéficier des différentes initiatives et actions de promotion ou d'appui au développement (Um-Ngouem, 1996).

La TPE étant appréhendée à partir des critères quantitatifs et qualitatifs dans des études antérieures en contexte camerounais (le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, la taille, le total du bilan, l'investissement en capital, l'absence d'un cadre juridique et de non-enregistrement administratif), nous l'avons considérée comme une structure employant, entre quatre et dix personnes<sup>3</sup>, effectuant des investissements caractérisés par la modicité des outils et équipements de production. De même ses parts de marché sont assez réduites (Kombou et Mfopain, 2003). Elle est également une entreprise dans laquelle le rôle du propriétaire-dirigeant est prépondérant. Ce dernier exerce un ou plusieurs types d'activités précises et tend à se conformer aux règles du fisc.

Des études réalisées par l'Institut national de la statistique (INS) en 2016 au Cameroun ont montré une très forte concentration des TPE dans les deux grandes métropoles, à savoir Douala et Yaoundé. Comment expliquer une telle percée de ces entreprises après la crise bancaire de la fin

---

<sup>1</sup> Ceci se matérialise par des faillites, des privatisations ou des rachats d'entreprises.

<sup>2</sup> Entre autre, nous pouvons citer la crise financière internationale de 2008 qui a touché directement ou indirectement la plupart des pays à travers le monde ; ses conséquences bien que diversement perceptibles ont mis à nu « la fragilité » de l'économie mondiale

<sup>3</sup> Le critère basé sur les effectifs est variable suivant les contextes d'étude, pour Ferrier (2002) le nombre d'employés ne dépasse pas 10 à 20 personnes. Nos effectifs sont fonction de ceux du rapport de l'enquête du CRETES (2003).



des années 80 suivie de la restructuration qui a amené les banques, pourtant partenaires privilégiés du financement des entreprises, à durcir leurs conditions d'accès à leurs services financiers et à exclure en masse une grande partie de la clientèle dont les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les TPE ?

Cette dynamique est étonnante quand on constate que les encours de crédit accordés au Très Petites Entreprises (TPE) progressent moins rapidement que le rythme des créations. Deux idées sont possibles pour expliquer cet état de fait : soit la taille des entreprises nouvellement créées diminue, ce qui justifie le faible emploi salarié et l'augmentation plus faible des encours, soit les banques sont frileuses face à cet engouement entrepreneurial qui constitue pour elles une source de revenu mais également un risque.

Ces trois indicateurs chiffrés sont déjà de nature à encourager le chercheur à étudier le financement initial des TPE. Le sujet correspond également à une véritable demande des porteurs de projet qui se trouvent au centre d'un discours politique et médiatique les incitant à entreprendre, et des banques dont la frilosité est, à tort ou à raison, montrée du doigt. Les porteurs de projet semblent ne pas comprendre les positions des banquiers. Les nombreuses rencontres avec cette population qui ont émaillé le début de notre travail, attestent de la nécessité d'éclaircir la relation entre ces deux catégories d'acteurs professionnels qui sont amenés à travailler ensemble par la nécessité pour l'entrepreneur de détenir un compte dans une institution financière.

Approcher les TPE dans leur phase de création n'est pas une chose aisée pour diverses raisons. Tout d'abord, le terme TPE recouvre un ensemble particulièrement hétérogène de réalités organisationnelles englobant les commerces de proximité, une grande partie de l'artisanat, la petite industrie, de nombreux prestataires de services, les professions libérales et le monde agricole. Leur diversité est tellement importante qu'elle empêche tout travail de taxonomie exhaustive comme le reconnaît (Marchesnay, 2003). Les TPE sont reconnues comme des entreprises opaques, rechignant à délivrer des informations. Enfin, les banques sont peu enclines à communiquer sur leur clientèle et sur leurs procédures d'octroi de crédit, même d'une manière synthétique ne trahissant pas le secret bancaire. La littérature académique entrepreneuriale relative au TPE ou au financement bancaire de ces entrepreneurs est quasi inexistante.

Le problème de financement des firmes est certes une vieille problématique qui date des années cinquante, notamment avec les travaux de Modigliani et Miller (1958), mais il demeure toujours



d'actualité aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie d'émergence. Les travaux de ces auteurs américains portaient sur la question de la structure financière optimale et supposaient donc que les entreprises n'étaient pas rationnées.

Dans un contexte différent, comme celui de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier, on constate que plusieurs entreprises rencontrent d'énormes difficultés dans l'obtention du financement bancaire. Des faits qui ont même conduit ces dernières années des chercheurs (Tchamanbe, 2002) ; (Nkakleu, 2003) ; (Um-Ngouem, 1996, 1997) ; (Ndeffo et Ningaye, 2007); (Madji, 2002) ; (Bekolo-Ebe, 2002) ; (Wanda, 2007) ; (Ndjongue, 2012) ; (Ngoa & Niyonsaba, 2012) ; (Wamba et Tchamanbé, 2002) ; (Feudjo et Tchankam, 2013) à penser de nouveaux mécanismes (la baisse des taux d'intérêts, la suppression des hypothèques, et la confiance) susceptibles d'amener les banques, qui demeurent toutefois surliquides, à faire confiance aux entreprises locales et à financer leur activité et leur croissance.

Le problème du financement de la TPE revêt un caractère spécifique. Il ne peut pas être traité comme cela est fait pour certaines PME et grandes entreprises (Ferrier, 2002). Compte tenu, en effet, de la spécificité de la TPE et surtout de la structure peu ordinaire de ses « états financiers » lorsqu'ils existent (Ferrier, 2002), de celle de son passif et notamment de sa gestion concentrée autour du seul dirigeant.

Laufer (1975) considère que le problème du financement des TPE se trouve du côté de la demande de crédit. Ouedern (1990) pour sa part, étudiant le cas des comportements des créateurs des TPE, relève que les facteurs socio-culturels constituent une des sources de la faiblesse de demande de crédit. Le même constat est fait par Ekodo et Ndam (2003) qui soulignent pour les TPE d'élevage du gros bétail de l'Adamaoua que les dirigeants, du fait de leur degré d'attachement aux pratiques religieuses, expriment un refus devant le financement bancaire.

D'autres auteurs par contre estiment que les problèmes de financement des TPE se situent du côté de l'offre de crédit (Mayoukou, 1996) ; (Nguessom, 2003) ; (Botzung, 1996) ; (Botzung -Gret, 1996) ; (Deservigny et Zelenko, 1999). Il convient de préciser ici que le financement est fortement déterminé par les investisseurs détenteurs de capitaux, qui imposent leurs conditions d'éligibilité aux financements. Il s'agit dans cette perspective pour les TPE qualifiées de « bons risques » de se distinguer des « mauvais risques » exclus du circuit de financement.



Conscient du problème de financement auxquelles sont confrontés les TPE Camerounaises du secteur fruitier la question centrale de notre étude est celle de savoir : « **Comment les propriétaires dirigeants perçoivent-elles les difficultés de financement qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités ?** »

L'objectif principal de cette étude est de comprendre comment les propriétaires dirigeants perçoivent les difficultés de financement qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités. Pour atteindre cet objectif de recherche, nous avons jeté notre dévolu pour un design qui fait appel à une orientation méthodologique fondée sur une approche qualitative. Ainsi, dans le but de collecter les informations utiles à notre étude, nous avons retenu l'une des méthodes les plus utilisées dans les études qualitatives : l'entretien ou l'interview. Notre choix se justifie par le fait qu'une telle méthode d'interview favorise une large interaction entre l'intervieweur et l'interviewé et, de surcroît facilite l'échange. De ce fait nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage non probabiliste en adoptant l'échantillon de choix raisonné avec dix (10) TPE fruitière, à raison d'un interviewés par TPE. La taille de notre échantillon est déterminée suivant le critère de saturation théorique. L'atteinte de cet objectif de recherche se fera comme suit : A la suite de l'introduction, nous présenterons tout d'abord la revue de la littérature relative aux contraintes de financements des TPE en Afrique (1), ensuite la méthodologie de l'étude exploratoire sera exposée (2) et enfin les principaux résultats seront présentés (3).

## **1. Revue de la littérature**

La croissance et le développement des TPE sont limités par l'insuffisance des fonds propres, l'insuffisance de garanties, la qualité peu fiable de l'information et la structure du capital. En effet, l'asymétrie informationnelle entre les dirigeants des TPE et les pourvoyeurs de fonds explique les difficultés de financement qui plombent leurs développements. Cette asymétrie informationnelle peut se manifester avant ou après la signature du contrat de financement.

### **1.1. Asymétrie d'information ex-ante comme contrainte de financement des TPE**

La littérature portant sur les contraintes de financement des entreprises porte essentiellement sur le rôle de l'asymétrie d'information. Ainsi, l'hypothèse avancée par des modèles théoriques est que les emprunteurs ont une information privée sur leurs caractéristiques intrinsèques (Jaffe et Rusell, 1976), ou sur leurs projets d'investissement (Stiglitz et Weiss, 1981) que les prêteurs ne



disposent pas, ce qui rend difficile la mobilisation optimale des ressources financières. Toutefois, certains auteurs soulignent l'importance de l'environnement des affaires (Demirguc-Kunt et al., 1998 ; Rajan et Zingales, 1998 ; Ayyagari et al., 2003 et Beck et al. 2003). L'analyse théorique de l'asymétrie d'information, fut de façon spécifique abordée par Stiglitz et Weiss (1981). Ces auteurs, par le biais d'un modèle de rationnement ont formalisé les effets de l'asymétrie d'information, tout en offrant une justification de l'existence d'un accès limité au crédit pour certains emprunteurs.

La sélection adverse ou anti-sélection sur le marché du crédit est étudiée par Stiglitz et Weiss (1981), de manière analogue à la sélection adverse sur le marché des voitures d'occasion par Akerlof (1970) et de manière particulière sur le marché des fruits. Selon Ouazzani (2014, p.47), le problème de sélection adverse découle de l'asymétrie d'information régnant sur le marché du crédit et de l'existence de plusieurs emprunteurs avec des probabilités de remboursement différentes.

Les modèles issus de cette récente littérature ont montré que les auteurs comme (Stiglitz et Weiss, 1981) ont approfondi des connaissances sur la théorie de l'asymétrie d'information ex-ante. En effet, l'asymétrie d'information entre les TPE et prêteurs est à l'origine d'anti-sélection. Les prêteurs sont donc dans l'impossibilité de juger de la qualité des opportunités d'investissement des TPE, ce qui aboutit à un rationnement du financement offert (Stiglitz et Weiss, 1981). Dans le modèle des asymétries d'information ex-ante, il existe une neutralité entre les prêteurs et les emprunteurs (Kay, 2010) et les coûts de faillite ne sont pas pris en compte (Ndjeck, 2016).

Stiglitz et Weiss (1981), en se fondant sur les conditions de crédits par les banques, ont montré les effets pervers des taux d'intérêts élevés sur la probabilité de remboursement des clients. Pour Ngallé (2013), la sélection adverse induite par le taux d'intérêt est la résultante du fait que tous les agents à besoin de financement, candidats à un prêt n'ont pas le même risque de remboursement dès lors, il est difficile de discriminer d'entrée de jeu, le bon du mauvais emprunteur. Par conséquent, le taux d'intérêt est vu comme le mécanisme de sélection des emprunteurs en tenant compte bien sûr, du niveau du risque. Ainsi, dans ce modèle, l'apport est de montrer que le taux d'intérêt amené par l'emprunteur a une influence sur le risque de défaillance des projets. Suivant ces auteurs, les fonctions d'utilité des prêteurs et des emprunteurs ne sont pas les mêmes ; ils ont pu développer leur modèle sous deux hypothèses. Dans la première



hypothèse, les emprunteurs, identiques, ne sont pas observables et dans la deuxième hypothèse, la non observabilité des emprunteurs est levée et les emprunteurs ne sont pas identiques. De façon intéressante, les emprunteurs supposent que les banques ont une perception globale de la distribution des rendements à travers une variété de projets et manquent de connaissances sur la solvabilité des entreprises qui souhaitent entreprendre des projets particuliers. Sous la première hypothèse, (Stiglitz et Weiss, 1981) montrent que l'équilibre sur le marché du crédit se caractérise par le rationnement du crédit. Ce rationnement est caractérisé par une forte demande sur l'offre résultant du taux d'intérêt et du risque.

La communication d'information financière et comptable est un véritable challenge pour toute entreprise quel que soit son secteur d'activité dans le souci de réduire le risque d'asymétrie d'information. Par ailleurs en matière d'octroi de crédit, elle est un facteur très important et représente l'ensemble des données chiffrées de l'entreprise. Ces données sont collectées à l'interne et à l'externe des entreprises. À l'interne elles sont constituées des informations comptables et financières collectées auprès des entités à travers les états financiers et les caractéristiques de celles-ci. À l'externe, ces données résident dans l'environnement auquel évoluent les entreprises, les facteurs de contingence d'ordre structurel et contextuel des systèmes d'informations (Bimeme 2016, p.26). Au sens de Wamba et al. (2002) les données fournies par l'environnement de l'entreprise, notamment le marché, les partenaires sociaux et commerciaux. L'asymétrie d'information entre les TPE et investisseurs sont à l'origine d'anti sélection et de l'aléa moral. Dès lors, il y a une impossibilité pour les investisseurs d'apprécier la qualité des opportunités d'investissements des TPE. Pour Charreaux (, cités par Mougou et al., 2015), les PE sont peu outillés en matière de production d'informations nécessaires à l'action et à la prise de décision des tiers. De plus, les dirigeants communiquent difficilement les informations, même si elles existent. Pour Ngantchou (2013), les normes comptables jouent un rôle central dans la représentation de l'information. Elles constituent la principale source d'information et de négociation pour les parties prenantes en présence, en même temps (qu'elles facilitent l'émission de signaux par les dirigeants ou les propriétaires-dirigeants.

Les enjeux stratégiques de la communication des informations comptables et financières sont complexes et la communication est consacrée comme un instrument stratégique. Les TPE produisent souvent des états financiers, soit pour répondre aux exigences fiscales, soit dans un



dossier de demande de crédit. À cet égard, nous distinguons le bilan fiscal présentant une vue très morose de l'entreprise et un bilan bancaire affichant une bonne santé financière de l'entreprise, proche des réalités internes (Ndjanyou, 2001 ; Ndjeck, 2016). Au regard de cet état de l'art sur les asymétries ex-ante, nous pouvons formuler la proposition suivante :

**Proposition 1** : *Les asymétries d'information ex-ante pourraient constituer une source des difficultés de financement des TPE du secteur fruitier Camerounais.*

### **1.2. Asymétries d'informations ex-post et le risque de spécificité des actifs comme contrainte de financement des TPE.**

L'asymétrie d'information peut également se révéler ex-post et mener au rationnement de crédits. Ici, il s'agit d'un phénomène l'aléa moral (hasard moral) de détournement de gains liés à l'investissement (Williamson, 1986, 1987). Les prêteurs sont obligés de surveiller les actions menées par les TPE, ce qui accroît leur coût de financement (Jensen et Meckling, 1976). En d'autres termes, certains demandeurs de fond d'emprunt peuvent être tentés, après avoir conclu le contrat de crédit, de ne pas respecter les conditions fixées.

Les coûts de transaction ex-ante correspondent cependant à l'étude du dossier de crédit et à la signature du contrat (Joffre, 1998). Cette première étape dans le processus d'octroi de crédits implique des coûts liés à la revanche du futur partenaire, de même que la mise en place d'un avant-projet, les coûts attachés à la sauvegarde d'un accord éventuel précédent et les causes liées à la rédaction du contrat (Abbo, 2016). Dans le cas des entreprises de très petite taille, ces coûts sont nécessaires pour la mise en place du crédit. Cependant plusieurs auteurs, ont montré que le financement des petites entreprises est caractérisé par une forte asymétrie d'information, une absence de garanties suffisantes, une mauvaise qualité de l'information et un niveau de risques de l'activité et du secteur d'activités. Quant aux coûts de transaction ex-post, ils sont liés au contrat et correspondent aux coûts liés à l'administration, à la surveillance et au contrôle mis en place par les parties prenantes afin d'assurer au respect des clauses contractuelles (Joffre, 1998). Les coûts sont inhérents aux obligations et à la réalisation des contrats.

Les transactions spécifiques où l'identité des agents est importante et la continuité de la relation engendre des coûts importants. Et donc cette distinction résulte de la nécessité pour les agents d'investir dans des actifs spécifiques définis comme spécialisés. Selon Cornell et Shapiro (1987),



ils évoquent un lien direct entre la nature des transactions effectuées par l'entreprise et sa structure financière. Cependant, les transactions à caractère financier établies engendrent des coûts de contrats implicites et explicites ayant une gravité éminente sur la valeur de la firme. De même, (Williamson, 1988), a aussi appliqué les concepts de la théorie des coûts de transactions aux décisions d'investissement et de financement de l'entreprise. Williamson, en considérant un opportunisme et une rationalité des agents, s'est interrogé sur les déterminants du choix entre dette et actions. Dans cette recherche, l'apport de Williamson est d'avoir identifié une relation étroite entre les déterminants des choix de financement et la nature de l'actif à financer. Les mécanismes de gouvernances sont donc des moyens de financement et permettent de minimiser le coût des ajustements. Les coûts des dettes et des actions dépendent alors du degré de spécificité des actifs. La notion de spécificité d'un actif est définie par son aptitude à être interchangeable ou transférable, par sa faculté de pouvoir être utilisé dans d'autres fonctions ou par d'autres utilisateurs (Williamson, 1988). Dans la relation de crédit, la nature des éléments d'actif mis en jeu par les entreprises puisse avoir un lien direct avec la solvabilité future (Belze et Gauthier, 2000). La préoccupation des prêteurs est de pouvoir faire un diagnostic en cas de liquidité et l'existence d'un marché permettant de céder les éléments d'actif en vue de récupérer ses fonds. Cette question devient moins pertinente dans le cas des très petites entreprises. Dans le prolongement de l'analyse transactionnelle de (Williamson, 1985), les travaux de (Fama et al., 2007), qui fondent leur raisonnement non plus sur le degré de spécificité des actifs, mais sur leur degré de remédier, c'est-à-dire leur capacité à être utilisés pour un autre usage que celui auquel ils étaient destinés initialement. Fama, (1990), élargit le nœud contractuel à l'ensemble des contrats conclus au sein de la firme. De même, d'autres travaux considèrent dans leur analyse que les coûts implicites élargissent donc l'éventail de la structure des coûts. L'endettement est un instrument financier le plus habituel et les fonds propres un instrument financier d'exception. En se référant à la théorie du financement hiérarchique, la dette est préférée à l'émission d'actions, puisque ces coûts sont moins élevés que les coûts de l'émission d'actions nouvelles (Myers et Majluf, 1984). Au regard de cet état de l'art sur les asymétries ex-post, nous pouvons formuler la proposition suivante :

***Proposition 2 : Les difficultés de financement rencontrées dans les TPE du secteur fruitier camerounais seraient dues aux asymétries ex-post.***



## 2. Méthodologique de l'étude

Tout travail scientifique admet une méthode et une méthodologie (Aktouf, 1992). La méthode se traduit, sur le plan pratique, par des procédures concrètes dans la réparation, l'organisation et la conduite d'une recherche, alors que les techniques s'apparentent aux outils ou moyens dont on se sert pour couvrir des étapes d'opérations limitées. Pour cela nous rappelons la méthode et la méthodologie que nous avons adoptée pour mener efficacement et à bonne fin notre étude. Cette partie est consacrée à la description des aspects méthodologiques qui cadrent avec notre étude. Il s'agira d'abord de définir le style de recherche de notre étude, et de présenter notre méthode de collecte de données ainsi que le plan d'échantillonnage. Enfin, nous présentons notre méthode d'analyse.

### 2.1 Style de recherche

Nous avons essayé de recueillir l'opinion des propriétaires dirigeants de ces TPE sur l'influence des difficultés de financement sur la bonne marche de leurs activités. Cette étude s'inscrit donc dans une démarche qualitative fondée sur des entretiens individuels avec ces propriétaires. Selon Wacheux (1996), une telle méthodologie permet de décrire, de comprendre, de prédire, d'expliquer les causes d'un phénomène ou d'étudier des changements, afin d'en tirer une interprétation. L'objectif d'une approche exploratoire est d'avoir une meilleure compréhension du phénomène étudié, de se familiariser avec le terrain d'étude, de clarifier certains concepts, d'identifier les variables d'étude. Fillion (2012), précise d'ailleurs que pour mieux comprendre un sujet, l'idéal serait d'aller sur le terrain. Cependant, explorer consiste à découvrir ou approfondir un fait organisationnel à la recherche d'une explication et/ou d'une compréhension.

### 2.2 Méthode de collecte des données

Selon Wacheux (1996, p 203), en sciences de gestion, particulièrement, la plupart des recherches qualitatives s'alimentent aux « mots des acteurs » pour comprendre les pratiques organisationnelles et les représentations des expériences. Ainsi, dans le but de collecter les informations utiles à notre analyse, nous avons retenu l'une des méthodes les plus utilisées dans les études qualitatives : l'entretien ou l'interview. Schoenberger (1991, cité par Badreddine, 2011) définit l'entretien comme étant « la meilleure méthode de recherche pour obtenir une vue holistique de la complexité de la prise de décision chez les cadres dirigeants ». L'entretien est une interaction



essentiellement verbale entre un chercheur et un ou des répondant (s). Il représente une situation de face à face entre un chercheur et un répondant (Freyssinet-Dominjon, 1997) et qui confortent les objectifs de notre étude essentiellement fondés sur la compréhension. Notre choix se justifie par le fait qu'une telle méthode d'interview favorise une large interaction entre l'intervieweur et l'interviewé et, de surcroît facilite l'échange (Ratsimandresy, 2012). Cette interaction requiert une organisation particulière pour pouvoir atteindre les objectifs de la recherche, notamment : forme de l'entretien, échantillon, lieu, guide, mise en situation, mode d'enregistrement des données, etc. Pour réaliser ces interviews, la technique que nous avons retenue est celle basée sur des entretiens semi-directifs. Le choix de cette technique se justifie d'une part par le fait qu'elle est plus utilisée dans les recherches en gestion et, d'autre part, par le fait qu'elle s'accommode aux recommandations de Pellemans, (1999) qui la conseille vivement lorsque l'objet de la recherche aborde des domaines très personnels ou jugés embarrassants.

### **2.3 Echantillonnage et profil des personnes interviewés**

De manière heuristique, accéder au terrain de recherche en Afrique est très complexe, ceci en raison de l'accès difficile auprès des propriétaires-dirigeants des TPE, ainsi que la disponibilité et la qualité des informations, ce qui se répercute sur la méthode d'échantillonnage. D'après Mendy (2010, p.183), les méthodes d'échantillonnage proposent rarement une étude exhaustive de la population ciblée pour des raisons d'efficience économique et technique. Cependant, la limite de l'échantillon n'est pas un frein à la production des résultats, mais le plus important est de faire un bon choix de l'échantillon. Pour l'auteur, la qualité du discours des répondants et la fiabilité de l'étude dépendent de la nature de l'échantillon. En effet, nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage non probabiliste en adoptant l'échantillon de choix raisonné avec dix (10) TPE fruitière, à raison d'un interviewés par TPE. La taille de notre échantillon est déterminée suivant le critère de saturation théorique. On entend par saturation théorique, le fait qu'il n'y a plus de données nouvelles utiles dans les données collectées. Ensuite, il faut que les derniers entretiens n'apportent plus aucune information nouvelle par rapport à celles obtenues dans les entretiens précédents. Cependant une question taraude notre esprit celle de savoir quel est le nombre minimum d'entretiens nécessaires en restant pertinent par rapport au sujet de recherche et à la méthode choisie ? mais, au-delà du nombre d'entretiens, c'est la qualité et la richesse de ceux-ci qui sont importantes. La saturation est donc atteinte au bout de dix (10) interviewés. Les



propriétaires-dirigeants de ces TPE ont été choisis dans les villes de Douala et Yaoundé. Le choix de notre lieu d’exploration est fonction de la forte représentativité de ces TPE selon les statistiques de l’INS (2016). Cependant, afin d’éviter tout biais de désirabilité sociale, nous avons adopté la démarche retenue par (Djongoue, 2016) dans son travail doctoral, c’est-à-dire celle qui consiste à interroger les connaissances ou encore le relationnel. Le guide d’entretien retenu à cet effet s’articule autour de deux (02) thèmes qui sont : Profil du propriétaire-dirigeant de la TPE ainsi que les Difficultés et modes de financement de son entreprise.

Pour respecter la confiance de nos interviewés, aucune information relative à la personne interrogée ne figure dans notre travail ainsi que celui de la TPE. C’est pour cette raison que le nom des interviewés est représenté par des initiales. Le tableau1 ci-dessous présente ces entretiens.

Tableau 1: *Les entretiens*

| TPE | Entretiens | Interviewés | Durée  | Recueil    |
|-----|------------|-------------|--------|------------|
| A   | 1          | Mr A        | 30mins | Enregistré |
| B   | 2          | Mme B       | 25mins | Enregistré |
| C   | 3          | Mr C        | 40mins | Enregistré |
| D   | 4          | Mr D        | 35mins | Enregistré |
| E   | 5          | Mr E        | 45mins | Enregistré |
| F   | 6          | Mr F        | 47mins | Enregistré |
| G   | 7          | Mr G        | 30mins | Enregistré |
| H   | 8          | Mr H        | 45mins | Enregistré |
| I   | 9          | Mm I        | 35mins | Enregistré |
| J   | 10         | Mr J        | 50mins | Enregistré |

**Source:** Auteur

## 2.4 L’analyse du contenu

Il existe de nombreuses méthodes d’analyse de données qualitatives (Coffey et al., 1996 ; Langley, 1996) ; mais il n’en existe aucune qui soit meilleure que les autres (Trudel et al., 1999). Il y’a seulement des méthodes qui sont plus appropriées que d’autres, compte tenu de la tradition dans laquelle le chercheur travaille (Trudel et al. 1999). L’analyse des données qualitatives est la technique la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Mucchielli, 2009). Ainsi, l’analyse de contenu nous semble pouvoir être efficacement appropriée à notre étude car, après avoir procédé à des lectures présentant les différentes méthodes d’analyse des données qualitatives et, dans le but de rendre les informations recueillies lisibles, compréhensibles et



capables de fixer nos idées sur la dynamique d'une représentation sociale, nous avons faits le choix de l'analyse de contenu. En ce qui concerne les représentations sociales, (Flament, 1994) propose que « c'est un ensemble organisé de cognitions relatives à un objet, partagées par les membres d'une population homogène par rapport à cet objet ». En fait, une telle activité consiste à traiter l'information contenue dans un ensemble de documents, afin d'en faciliter l'exploitation. Elle s'appuie sur la fréquence d'un ensemble d'éléments qui vont constituer des unités d'analyse. Toute analyse de contenu correctement menée comprend trois phases principales, elles-mêmes subdivisées en un nombre variables d'étapes : la préparation de l'analyse (pré-analyse ou schéma d'analyse), le traitement de données (l'exploitation du matériel) et, enfin, le traitement, l'inférence et l'interprétation des résultats (De Bonville, 2006). Pour s'accommoder au processus d'analyse de contenu défini par (Jolibert et al, 2006), nous avons entièrement retranscrit les entretiens réalisés, dans le but d'analyser les réponses générées par cette retranscription. L'analyse de contenu pouvant s'envisager selon deux approches qui diffèrent de par leurs objectifs (Jones et al., 1994, p.143; Smith et al., 2000, p.627) : analyses syntaxiques (ou lexicales) et thématiques, Nous avons opté pour la seconde approche, c'est-à-dire qu'une analyse manuelle ou tout au plus une analyse thématique a été réalisée. Dans la suite de notre travail, nous allons présenter les résultats de notre étude.

### **3. Analyse des principaux résultats de l'étude et discussion**

Il est question ici d'exposer les principaux résultats de l'analyse thématique ou manuelle que nous avons réalisée. En d'autres termes, cette partie est consacrée à l'examen du cadre empirique dans lequel se forment les perceptions des difficultés par les propriétaires dirigeants des TPE du secteur fruitier, à partir des entretiens réalisés auprès de ces derniers.

#### **3.1 Pour ce qui concerne les difficultés de financements dans sa phase de démarrage**

Concernant la question de savoir si ces derniers rencontrent des difficultés en matière de financement, le mot « oui » qui est plus récurrent (10,61%), suivi du mot « financement » (2,23%), et enfin du mot « fruit » (2,23%). Un extrait issu des entretiens éclaire sur ce point. « *Oui, Il y'a beaucoup de difficultés dans le vivre frais, mais celle qui est la plus difficile à faire face est la difficulté financière. A côté de cela Il y'a beaucoup d'autres difficultés ; il y'a parfois la voiture peut tomber en panne, les choses se gâtent en route, il y'a parfois le marché peut être mauvais ;*



*tout ce que tu as misé tu ne récupères même pas la moitié ; il y'a aussi le fait que c'est un marché qui a trop de crédit, donc les gens ne sont pas très honnêtes, il y'a les malhonnêtes et tu ne peux pas exiger que tu dois vendre toujours cash parce que bon c'est déjà un système où on les a laissé faire. Au commencement, j'ai commencé avec mes propres moyens, avec mes propres moyens bons avec le temps avenir la clientèle ne faisait que augmenter ; il fallait aussi par mes moyens, avec mes petits moyens que j'ai commencé avec la clientèle qui s'augmentait bon mes moyens ne me permettaient pas de gérer j'étais obligé de me rabattre dans les microfinances et les réunions pour agrandir aussi mon fond ». «Oui, j'ai eu vraiment d'énormes difficultés dans mon démarrage au point au point ou s'il n'y avait personne à côté de moi pour m'encouragé je devais abandonner même cette activité. Au départ c'était acceptable, c'était passable ; au fur et à mesure ça devient plutôt compliqué car on n'arrive plus trop à joindre les deux bouts ».*

### **3.2. Pour ce qui concerne le financement de l'activité au démarrage.**

*« Bon, je faisais d'abord une activité ; je faisais d'abord dans le commerce comme je vous ai dit aujourd'hui que je faisais le commerce ; en laissant le commerce j'avais un petit capital ; c'est ce capital qui m'a permis d'entrer dans les vivre-frais. par mes fond propres c'est-à-dire que des cotisations, des aides parentaux, des aides familiales, des aides des amis donc par fond propres si vous voulez » (Essentiel des réponses des répondants du terrain). «J'ai été secouru par mon frère qui m'a donné un peu d'argent pour commencer. par les tontines, les tontines, des amis ; on entre dans la tontine, on travaille, on cotise, on cotise dès que ça donne quelque chose on lance. Au démarrage j'ai financé mon activité à travers des tontines, lorsque j'ai eu à bénéficier une tontine, j'ai démarré avec mon capital de 100000 » (Essentiel des réponses des répondants du terrain). Voir tableau 2 ci-dessous.*

**Tableau 2 :** Fréquence de mots sur les difficultés de financements dans sa phase de démarrage.

| <b>Mot</b>         | <b>Longueur</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage pondéré (%)</b> |
|--------------------|-----------------|---------------|--------------------------------|
| <b>Oui</b>         | 3               | 19            | 10,61                          |
| <b>Financement</b> | 11              | 4             | 2,23                           |
| <b>Fruits</b>      | 6               | 4             | 2,23                           |

**Source:** Nvivo 10.



Il ressort de manière générale qu'en majorité, les difficultés de financements dans sa phase de démarrage se trouvent dans la recherche du financement en fruits ou encore dans la recherche des fournisseurs en fruits.

Les résultats de cette exploratoire rejoignent les travaux (Giannetti et al, 2011), qui analyse les contrats de crédit fournisseur et montre que les TPE ont souvent des difficultés à obtenir des conditions de crédits favorables de la part des fournisseurs en raison de leur faible pouvoir de négociation et de leur risque perçu élevé.

Ces études soulignent que les TPE en phase de démarrage, en plus de faire face à des obstacles pour obtenir des financements bancaires, rencontrent aussi des difficultés à obtenir des conditions de crédit favorables de la part de leurs fournisseurs. Ces difficultés peuvent entraîner des problèmes de liquidité et des tensions sur gestion de la trésorerie, rendant encore plus complexe la phase de démarrage.

### **3.3. Pour ce qui concerne la régularité des difficultés à obtenir des financements et nature des difficultés.**

Les éléments qui ressortent de notre enquête pilote sont le mot oui qui est le plus récurrent (20,87% ), suivi du mot banque ( 3,48% ), ensuite du mot autres problèmes ( 3,48% ), et enfin du mot taux d'intérêt ( 3,48% ), Un extrait issu des entretiens éclaire sur ce point. « *Oui, Difficultés dans l'obtention financement c'est parce que on a du mal à trouver de financement pour pouvoir bien exercer parce quand on se dirige même devant une microfinance, le taux d'intérêt qu'on nous propose on voit que franchement en traitant comme ça là tu deviens plus qu'esclave, à côté de ça il Ya aussi le problème de garantie qui n'est pas évident tous ça , tout ça nous sommes fatigué de ces gens-là , il oublie que nous sommes des jongleurs. Les taux d'intérêt exorbitant, les garanties alors n'en parlons plus, qu'oh votre maison alors que vous n'avez même pas encore construit vous faites comment » (Essentiel des réponses des répondants du terrain). « *Oui, Au niveau du prêt de financement, la banque exige énormément de ... énormément de choses par exemple le titre foncier, beaucoup de choses ce qui ne facilite pas le financement. le fort taux d'intérêt des microfinances, absence de garantie demander par ses micro finance, absence d'un document permettant de justifier de manière formelle mes opérations, cette manière d'être exigeant de leur nous bloque vraiment les portes. Il y'a le manque de garantie qui est un obstacle majeur pour notre épanouissement, les taux d'intérêts qui sont aussi très élevé et absence de certains document**



que nous n'avons pas ou bien même quand nous l'avons elle pas approprié et est soumise à beaucoup de doute» (*Essentiel des réponses des répondants du terrain*). confer tableau 3 ci-dessous

**Tableau 3** Fréquence de mots sur la régularité des difficultés à obtenir des financements et nature des difficultés

| Mot              | Longueur | Nombre | Pourcentage pondéré (%) |
|------------------|----------|--------|-------------------------|
| Oui              | 3        | 24     | 20,87                   |
| Banques          | 7        | 4      | 3,48                    |
| Autres Problèmes | 9        | 4      | 3,48                    |
| Taux d'intérêts  | 4        | 4      | 3,48                    |

**Source:** Nvivo 10.

Il ressort de manière générale qu'en majorité que la régularité des difficultés à obtenir du financement et la nature des difficultés existe belle et bien et surtout, ses régularités des difficultés à obtenir du financement et la nature des difficultés se retrouvent dans la sollicitation des financements auprès des banques à cause des taux d'intérêts qui sont généralement très élevés et des autres problèmes relatives aux contraintes de la banque notamment les garanties exigées, les délais dans les procédures et le temps d'études des dossiers de demande

Les résultats de cette exploratoire rejoignent les travaux de (Berger et Udell, 1951), qui ont étudié l'accès au crédit des petites entreprises, mettant en évidence le rôle des garanties et des taux d'intérêts dans la limitation de l'accès au financement. Leur travail montre que les banques exigent souvent des garanties élevées pour compenser les risques perçus des petites entreprises. Ces résultats corroborent également avec les travaux de (William Baumol, 2017) qui a étudié les contraintes financières des petites entreprises, en mettant l'accent sur les difficultés liées aux coûts de financements élevés. Il a montré que ces entreprises, en raison de leur taille et de leur profil de risque perçu, font face à des coûts d'emprunts plus élevés.

### **3.4. Pour ce qui concerne l'exigence des documents comptables et du comment la TPE fait pour financer l'activité actuellement**

Les éléments qui ressortent de notre enquête pilote pour ce qui concerne l'exigence des documents comptables et du comment la TPE fait pour financer l'activité actuellement sont le mot tontines qui est le plus récurrent (4,90%), suivi du mot GIC (2,94%), ensuite du mot production (2,94%),



du mot fonds propres ( 2,94% ), et enfin du mot cotisations( 2,94% ). Un extrait issu des entretiens éclaire sur ce point. « Certains, d'autres envoi plutôt un groupe de personnes venir voir comme se comporte votre entreprise afin de voir s'il peut vous donner quelques chose. : Bon pour l'instant on a formé un groupement, comme un GIC qui regroupe au sein du GIC des vendeurs de fruits où on a chaque mardi, on se rencontre pour voir comment on va gérer ces difficultés soit par des petites tontines, des petits crédits au niveau de l'association » (**Essentiel des réponses des répondants du terrain**). « Je finance actuellement, actuellement ci comme je fais dans la vente des fruits ; comme je fais dans la vente, ce que je vends au marché c'est ça qui me permet de financer la production au champ. J'avais essayé avec une microfinance mais j'ai constaté que je ne m'en sortais pas et je travaille avec mes propres moyens ; quand j'en ai je le fais avec quand je n'ai pas je vois les amis ou encore je préfère travailler avec mes moyens propres. Toujours à partir de ces petites tontines que nous entrons, dès qu'on bénéficie on lance ; bon si les problèmes viennent ça épuise, s'ils cotisent encore, tu cotises tu lances, tu te relèves, tu tombes, tu te relèves, tu tombes ; en espérant qu'un jour il y'a une vertu, Dieu seul sait ce qu'il fait. » (**Essentiel des réponses des répondants du terrain**). Confer tableau 4 ci-dessous

**Tableau 4 :** Fréquence de mots sur l'exigence des documents comptables et du comment la TPE fait pour financer l'activité actuellement

| Mot          | Longueur | Nombre | Pourcentage pondéré (%) |
|--------------|----------|--------|-------------------------|
| Tontines     | 8        | 5      | 4,90                    |
| Actuellement | 12       | 3      | 2,94                    |
| Gic          | 3        | 3      | 2,94                    |
| Production   | 10       | 3      | 2,94                    |
| Propres      | 7        | 3      | 2,94                    |
| Cotisations  | 11       | 2      | 1,96                    |

**Source:** Nvivo 10.

Il ressort de manière générale qu'en majorité que la TPE finance son activité à travers des tontines, GIC, production, fonds propres et enfin cotisations.

Au regard des propos avancés par ces promoteurs des TPE, il en ressort que le financement actuel du secteur fruitier obéit à un financement mixte c'est-à-dire un mélange des fonds propres et de l'endettement (les tontines, Gic, cotisation, le crédit fournisseur.).



Les résultats de cette exploratoire rejoignent les travaux (d'Adair et Adaskou, 2011), listent les points forts du financement hiérarchisé dans le cadre des entreprises (sans précision de taille). L'avantage est le recourt tardif à l'ouverture du capital. Il se présente comme une sécurité quant à la protection du cours de l'action de l'entreprise. Puis l'autofinancement étant privilégié, l'entreprise aura la volonté de contraindre les distributions des dividendes pour augmenter l'autofinancement. Enfin la réduction du capital en réduisant le plus possible le cours aux financements couteux (dette et capital), nous pouvons conclure que le capital actuel des TPE relève de l'autofinancement de ces entités très réduites et la dette consentie auprès des circuits de financements.

## CONCLUSION

Parvenus au terme de notre travail, il convient de rappeler qu'il était question pour nous de comprendre comment les propriétaires dirigeants perçoivent les difficultés de financement qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités, cependant, il convient également de rappeler que le rôle que jouent les très petites entreprises dans le développement d'un pays quel que soit son degré d'industrialisation n'est plus à démontrer car elles contribuent de façon significative à la formation du produit intérieur brut, et participent énormément à la réduction du chômage. Dès lors la nécessité de favoriser le développement de ces unités productrices devient impérative, développement qui passe inéluctablement par un accès moins compliqué au financement.

Les résultats de cette étude exploratoire nous ont permis de mettre en évidence les variables explicatives des difficultés de financement (l'absence de documents comptables, le manque de garantie, les taux d'intérêts élevés, etc...), ce qui nous pousse à nous poser un certain nombre de questions à savoir : les entreprises classiques subissent-elles les mêmes difficultés de financements que les TPE ? nos résultats sont-ils pertinents vu la taille l'échantillon et de la méthodologie utilisée?

Sur le plan managérial ; Nos résultats peuvent servir aux praticiens de la finance ainsi qu'aux propriétaires/dirigeants des TPE en ce sens que ces résultats peuvent les aider à mieux comprendre les stratégies à mettre en place pour palier à ces difficultés afin d'être performantes. Nous pensons également que ce travail permettra de faciliter la relation entre les entrepreneurs et les institutions financières, en leur montrant qu'en absence de garantie fiable (financement formel),



la proximité relationnelle basée sur la confiance facilite la mobilisation du crédit (financement informel).

Sur le plan scientifique, Notre recherche s'inscrit dans la continuité des études portant sur les difficultés de financement auxquelles sont confrontées les TPE. Elle contribuera aussi à l'extension du champ scientifique et aux progressions théoriques et techniques de la recherche sur la TPE et plus principalement celle du secteur fruitier par le fait qu'il soit positionné par rapport à d'autres travaux du même domaine, de plus cette recherche va permettre aux chercheurs travaillant dans le domaine, notamment ceux du Cameroun, d'avoir une base théorique solide sur les différents concepts faisant l'objet de notre étude.

Notre recherche présente néanmoins quelques limites notamment celle de la non prise en compte de la nationalité étrangère. Lors de notre collecte de l'information nous n'avons rencontré aucun propriétaire-dirigeant de nationalité étrangère ce qui constitue une limite à notre travail pour cela il serait important d'élargir cet échantillon et d'intégrer les propriétaires-dirigeants des autres pays. Elle souffre également d'une limite relative au type d'échantillon car il s'agit de ne retenir que des individus capables de répondre aux questions de recherche posée. Enfin la restriction géographique de la collecte des données uniquement dans les régions du Centre, Littoral et Ouest atténue la confirmation de nos résultats, et limite ainsi la généralisation de ces résultats à toute la population des TPE camerounaises.

D'autres axes de prolongement de cette recherche pourraient prendre en compte l'ensemble des TPE du secteur fruitier des dix régions que compte le Cameroun ou encore les TPE des autres secteurs afin de rendre plus robustes et plus crédibles nos différents résultats ou encore de leurs généralisés.



## BIBLIOGRAPHIE

**Aktouf O., (1992)**, “Management and theories of organizations in the 1990s: Toward a critical radical humanism?” *Academy of Management Review*, Vol.17, n°3, p: 407-431.

**Akerlof, G. A., (1970)**. “The Market for "Lemons": Quality Uncertainty and the Market

**Beck T., Demirgüç-Kunt A. et Levine R. (2003)**. “Law, endowments, and finance”. *Journal of Financial Economics*, Vol. 70, No.2, pp.137-181.

**Bimémé, I. (2016)**. Bonne gouvernance et communication des informations comptables et financières : une application dans le contexte des entreprises camerounaises. Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion; Université de Douala.

**Belze, L. et Gauthier, O. (2000)**. « Innovation et croissance économique : rôle et enjeux du financement des PME ». *Revue Internationale PME : économie et gestion de la PME*, vol.13, N°1, p.65-86.

**Botzung Gret M. (1996)**, Dispositif d’appui, au financement de la petite entreprise, *Revue Tiers Monde*, Paris, Tome 37, n°145, janvier-mars, p. 1-15.

**Charreaux, G., (1985)** "Le dilemme des PME : ouvrir son capital ou s'endetter ?",

**De Bonville, J., 2006**, *L'analyse de contenu des medias : de la problématique au traitement statistique*, De Boeck, Bruxelles.

**De Servigny et I. Zelenko (1999)**, *Economie financière*, Dunod, Paris.

**Djongoué G., (2016)**, « La qualité perçue de l’information comptable en matière de prise de décision de prêts bancaires dans le contexte camerounais », in *Investissement, financement et normalisation comptable dans l’espace OHADA*, 1ère édition, parmittech, Canada, Chapitre 10, p : 173-197.

**Ekodo R. et Ndam Mama (2003)**, Le problème du financement bancaire des TPE d’élevage du gros bétail de l’Adamaoua, in *Revue Africaine de Sciences Economiques et de Gestion*, PUY, vol V, n°1, p. 93 -108.

**Fama, E. F., et French, K. R. (2002)**. Testing Trade-Off and Pecking Order Predictions About.



**Ferrier, O. (2002).** Les Très Petites Entreprises. Edition De Boeck Université, 356p

Ferrier O. (2002), *Les très petites entreprises*, De Boeck Université, Bruxelles.

**Ferro Luzzi, G., et S. Weber, (2006),** « Measuring the performance of microfinance institutions », in *Cahier de recherche N° HES-SO/HEG-GE/C-06/1/3-CH, du Centre de Recherche.*

**Flament C., 1994,** « Le plaisir et la rémunération dans la représentation sociale du travail », *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 23, p : 61-69.

**Feudjo J. R. et Tchankam, J. P. (2012),** Les déterminants de la structure financière : comment expliquer le paradoxe de l'insolvabilité et de l'endettement des PMI au Cameroun. *Revue des PME : économie et gestion de la petite et moyenne entreprises*, Vol.25, n°2, pp.98-128.

**Filion, L. J. (2012).** « Entrepreneurs et propriétaires – dirigeants de PME », *Cahier de recherche N°2001-03*, HEC Montréal, mars.

**Freyssinet-Dominjon. (1997),** « Méthodes de recherche en sciences sociale », DEUG, méthodes, cours, exercices corrigés, lexique . Collection AES

**Jensen, M. C. et Meckeling, W. (1976).** “Theory of the firm : Managerial behavior, agency costs and ownership structure”. *Journal of Financial Economics*, Vol.3, n°4, P.305-360.

**Jolibert A. et Jourdan P.H., 2006,** *Marketing Research : Méthodes de recherche et d'études en marketing*, Dunod, Paris.

**Jones M.J., Shoemaker P.A., (1994),** “Accounting narratives : A review of empirical studies

**Kay, O. (2010).** Les contraintes de financement des PME en Afrique : le rôle des registres de crédit. Thèse de Doctorat en Economie Appliquée, HEC Montréal, 250. Retrieved from <https://www.irec.net/index.jsp?p=28&f=1070>

**Kombou L. et A. Mfopain (2003),** Problématique de l'évaluation financière de la très petite entreprise, *Revue Africaine de Sciences Economiques et de Gestion*, vol. V, n°1, PUY, p. 14 -28.

**Laufer J. (1975),** Comment on devient entrepreneur ? *Revue française de gestion*, novembre, p.445- 458.



**Malhotra, N., Budhwar, P., et Prowse, P. (2007).** Linking rewards to commitment: an empirical investigation of four UK call centres, *The International Journal of Human Resource Management*, Vol. 18 No. 12, pp. 2095-2128.

**Marchesnay, M. (2003).** La petite entreprise : sortir de l'ignorance. *Revue Française de Gestion*, n°3, pp.107-118.

**Mendy, M. (2010).** Gouvernement des entreprises en Afrique : Importation ou hybridation des modèles occidentaux ? Analyse des pratiques au Sénégal. Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

**Mucchielli A., (1991),** *Les méthodes qualitatives*, Presses universitaires de France.

**Mucchielli, A., (2009),** Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines (3ème Ed.). Armand Colin.

**Mayoukou C. (1996),** Le financement de la création des PME/ PMI au Congo, *in* Albagli et Herault (éd), *Lacréation d'entreprise en Afrique*, EDICEF- AUF.

**Myers, S.C. et Majluf, N.S. (1984).** « Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have ». *Journal of Financial Economics*. Vol.13, pp.187-221, February North Holland.

**Ngallè Essebe, J. (2013).** Le financement des Très Petites Entreprises : existe-t-il un modèle unique ? Essai d'application de Pecking Order Theory au Cameroun. Thèse de Doctorat/Ph.D en Sciences de Gestion, Université de Douala.

**Ngantchou, A. (2013).** « L'influence du profil ethnique du propriétaire-dirigeant sur le contenu informatif des nombres comptables ». *Revue Internationale PME*, 26,1-25.

**Ndjanyou, L. (2001).** "Risque, incertitude et financement bancaire de la PME camerounaise : l'exigence d'une analyse spécifique du risque". *un papier communiqué dans le cadre du Center for Economic Research on Africa CERAF in school of business Montclair State University*, New jersey. (27 pages)

**Nguessom S. I. (2003),** Profil de la TPE bénéficiaire du financement d'un établissement de microfinance, mémoire, ESSEC, Douala.



**Ndjeck, N. (2016).** Rationnement du crédit bancaire et mécanismes de financement alternatif des PME. Thèse de Doctorat/Ph.D en Sciences de Gestion, Université de Douala.

**Nkakleu R.et Djika A.S., (2017).** *La performance des micros entreprises dans le secteur informel en Afrique*, XXVIe Conférence Internationale de Management Stratégique AIMS-La performance des micro-entreprises dans le secteur informel en Afrique.

**Ouedern I. A. (1990),** Culture musulmane et comportement d'épargne et d'investissement en Tunisie, *l'Entrepreneuriat en Afrique Francophone*, AUF, Paris, p. 219 – 223.

**Ouazzani, M. (2014),** La décision de financement d'actifs liquides : motivations et conséquences. Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Bordeaux

**Oriot F, 2003,** « L'influence des acteurs sur les différences de mise en oeuvre d'un système de contrôle de gestion : le cas d'une banque à réseau », Thèse de Doctorat en Science de Gestion, Jouy-en-Josas, HEC.

**Pellemans, P., (1999),** *Recherche qualitative en marketing : perspective psychoscopique*, De Boeck Supérieur, Paris.

**Perett V., et Girod-Seville M., (2003),** Fondements épistémologiques de la recherche. Méthodes de recherche en management, p13-33.

**Ratsimandresy O., 2012,** « Analyse de la perception et du comportement d'achat des produits du commerce équitable dans la grande distribution », Thèse de doctorat, Université de Pau et des pays de l'Adour.

**Smith M., Taffler R.J., (2000),** “The chairman's statement-A content analysis of discretionary narrative disclosures”, *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, Vol. 13, n° 5, p: 624-647.

**Stiglitz, J. et Weiss, A. 1981 .**Credit Rationing in Markets with Imperfect Information., *American Economic Review*, Vol. 71, no3, p: 393-410.



**Um-Ngouem, M.T (1996).** Financement bancaire et gestion des petites et moyennes entreprises camerounaises. Thèse de Doctorat, Sciences de Gestion, Université de Montesquieu-Bordeaux IV, 538pages. Février.

**Um-Ngouem, M.-T., (2006),** « Les nouveaux défis de la TPE dans les pays du Sud », in *Revue internationale PME*, Volume 19, numéro 1, pp.119-141.

**Wamba, H. et Tchamanbé-Djine, L. (2002).** Information financière et politique d'offre de crédit bancaire aux PME : cas du Cameroun. *Revue internationale PME*, Vol.15, n°1, p87-114.

**Wacheux F., 1996,** *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*, Economica, Paris

**Williamson, S. (1987).** “Costly Monitoring, Loan Contracts, and Equilibrium credit rationing.

**Williamson, O. (1985).** “The Economic Institutions of capitalism”. *Edition Free Press*, New York.

**Williamson, O. (1988).** “Corporate finance and corporate governance”. *The Journal of Finance*, vol. 43, p 567-591.

**Williamson, O. E. (1993).** “Opportunism and its Critics”. *Managerial and Decision Economics*, Vol. 14, No. 2, pp. 97-107

**Williamson, O. E., (1975).”** Market and Hierarchies: Analyses and Antitrust Implications”. *The Free Press, New York.*